



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Le canton de Vaud déclenche les plans canicule

MétéoSuisse confirme l'arrivée dès aujourd'hui d'une vague de chaleur intense et de longue durée. Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) active donc ce jour les plans canicule des institutions socio-sanitaires du canton et des communes. Les mesures prévoient notamment les visites régulières au domicile des personnes les plus vulnérables, ainsi que le renforcement des prestations en ligne de la centrale téléphonique des médecins de garde. Le public peut y obtenir des conseils et une orientation rapide vers le dispositif sociosanitaire en place.

MétéoSuisse annonce une canicule prolongée pour ces prochains jours, particulièrement intense pour le mois de juin. Un avis de danger de degré 3 a été émis à partir de ce jour à 15h jusqu'à dimanche 30 juin 2019.

La situation pourrait justifier un avis de degré 4 à partir de demain (correspondant à une température maximale dépassant 35-36°C pendant au moins 5 jours consécutifs). D'autre part, il faut compter avec des facteurs aggravants, tels qu'une augmentation progressive des niveaux d'ozone, ainsi qu'une augmentation progressive des températures nocturnes, en particulier dans les zones urbaines.

Le DSAS déclenche donc les plans canicule institutionnels et communaux. De nombreuses informations sont disponibles sous www.vd.ch/canicule.

Mesures mises en place

- Centrale téléphonique des médecins de garde: 0848 133 133
La Centrale téléphonique des médecins de garde a renforcé son dispositif dont l'objectif est de fournir des conseils de prévention, d'informer et orienter rapidement les personnes avec des symptômes ou des critères de risque et de conseiller les visiteurs communautaires au domicile des plus vulnérables.
- Visiteurs communautaires
Les communes mettent en place un système de visiteurs communautaires dont le but est de constituer une première ligne de prévention des conséquences de la chaleur sur la santé. Les visites se concentrent sur les personnes vulnérables, personnes âgées de 75 ans et plus, qui ne sont en principe pas suivies par des institutions socio-sanitaires.
- Plans institutionnels (Hôpitaux, EMS, CMS, ESE, etc.)

Les acteurs socio-sanitaires du canton participent activement au dispositif canicule avec le renforcement des mesures de prévention et de protection de leur patientèle et de leurs usagers.

La cheffe du DSAS, avec l'appui de l'Office du médecin cantonal, suit attentivement l'évolution de la situation.

Conseils en cas de grandes chaleurs

- Se protéger de la chaleur, éviter les activités physiques aux heures les plus chaudes
- Protéger le logement de la chaleur
- Boire régulièrement, manger léger
- En présence de signaux d'alerte : appeler le médecin traitant, le 0848 133 133 ou, en cas de danger vital, ne pas hésiter à appeler le 144

Symptômes d'un coup de chaleur: fièvre, faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement et appeler le 144, faire boire et rafraîchir la personne à l'aide de linges humides.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 juin 2019

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

DSAS, Dre Isabelle Rossi, médecin cantonal adjointe, Direction générale de la santé